



Commis à l'emballage

Tâches et responsabilités

- o Doit s'assurer que le produit ramassé manuellement ou mécaniquement est conforme avant d'être envoyé.
- o Lors de l'emballage manuel du produit, le commis doit faire une vérification constante du produit, du scellage, de l'identification du produit et des codes de jour sur l'emballage avant de le mettre en caisse.
- o Vérifier la mise en caisse en s'assurant de la bonne identification et du code de jour.
- o Lors de changements de produits ou des arrêts, l'employé doit prendre l'initiative de s'occuper à faire d'autres tâches telles que voir à la propreté des lieux, s'il y a des boîtes ou des sachets à arranger, sinon voir le chef d'équipe, l'opérateur ou le directeur.
- o Communiquer toute anomalie à son chef d'équipe ou à la personne responsable de la ligne.
- o Donner l'appui à l'équipe dans le maintien des 5S et toute autre implantation.
- o Aider avec enthousiasme ses collègues de travail quand ils en ont besoin.
- o Être polyvalent dans le travail et les déplacements d'usine.
- o Faciliter l'intégration des nouveaux.
- o Utiliser les méthodes de travail qui lui sont transmises.
- o Communiquer de façon agréable et respectueuse avec les collègues de travail de tous les départements.

Exigences Physique

- o Rester debout pour une durée entre 3 heures et 5 heures consécutives
- o Capacité à effectuer des tâches répétitives sur une période de temps dépassant 5 heures
- o Capacité à effectuer et compléter les travaux d'entretiens ménagers qui incluent son espace de travail.

Postes de Jour et de Soir disponibles

Horaire de jour : Lundi au Vendredi de 7h30 - 16h00

Horaire de soir : Lundi au Jeudi de 16h00 - 02h30